

## LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ

Le Département a piloté la conduite des dossiers environnementaux nécessaires au démarrage des travaux ; c'est après une année d'inventaire faune-flore-habitats, que s'est déroulée l'instruction des dossiers par les services de l'Etat qui a abouti, en septembre 2020, à l'autorisation de défrichage, à la dérogation au titre des espèces protégées et l'accord sur le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

La Communauté de communes a fait procéder aux opérations de défrichage du terrain en octobre dernier. Cette phase préparatoire au chantier de construction a fait l'objet de mesures pour éviter et réduire les impacts environnementaux. La Communauté de communes a fait appel à un expert écologue pour la mise en œuvre et le suivi de ces mesures.

Le permis de construire modificatif du collège et le permis de construire du gymnase ont été déposés fin 2020.



### Planning prévisionnel des travaux :

- **Début décembre 2020** : lancement de la consultation des entreprises
- **Avril 2021** : attribution des marchés
- **Mai-Juin 2021** : préparation du chantier
- **Juin 2021** : démarrage des travaux
- **Rentrée scolaire 2023** : mise en service du collège et du gymnase

### CONTACTS PRESSE

Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication  
Céline Moyne-Bressand Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@ain.fr

Communauté de communes Dombes-Saône Vallée

Yannick Faure - Directeur des services techniques Tél. 07 61 82 54 47 y.faure@ccdsv.fr



## SAINT-DIDIER-DE-FORMANS

# Les travaux du collège et du gymnase ont débuté



DOSSIER DE PRESSE  
Lundi 4 janvier 2021



# Saint-Didier-de-Formans : les travaux du collège et du gymnase ont débuté

Le Département de l'Ain porte une ambition forte pour l'éducation et la réussite scolaire des collégiens. Pour faire face au dynamisme démographique, le Département poursuit ses investissements pour permettre aux élèves et à l'ensemble de la communauté éducative de travailler dans des établissements fonctionnels, à taille humaine et correctement dimensionnés.

L'évolution des effectifs sur le secteur de Trévoux a conduit le Conseil départemental à décider la construction d'un nouveau collège à Saint-Didier-Formans, en remplacement de l'actuel collège situé à Trévoux. La reconstruction du collège sur un nouveau site s'est avérée la solution la plus appropriée, le bâtiment trévoltien se prêtant mal à une restructuration en raison de son implantation sur un site contraint. Par ailleurs, la vétusté du collège datant de 1972 aurait nécessité des travaux trop coûteux pour le mettre en conformité avec les normes fonctionnelles et environnementales actuelles.

Le nouvel établissement sera implanté route de Sainte-Euphémie à Saint-Didier-de-Formans, sur un terrain mis à la disposition du Département par la Communauté de communes de Dombes Saône Vallée, qui réalisera dans le même temps la construction d'un gymnase.

L'ouverture du collège et du gymnase est prévue pour la rentrée de septembre 2023.

« Pour s'adapter aux besoins de nos territoires et faire face à la forte croissance démographique de l'Ain, nous poursuivons notre rythme de construction de collèges. Dans le contexte sanitaire actuel, je veillerai à ce que les travaux du collège de Saint-Didier-de-Formans se déroulent dans les délais. Il est important que l'activité économique puisse se poursuivre et que les élèves du secteur profitent rapidement d'un établissement scolaire flambant neuf ».

**Jean Deguerry**  
Président du Département de l'Ain

Offrir à chaque collégien de l'Ain un espace approprié à son éducation et propice à son épanouissement, tel est notre engagement au Département. A Saint-Didier-de-Formans, nous avons veillé à ce que le nouveau collège, en tant que lieu de vie, soit source de confort et de sérénité ; autant de qualités qui contribueront à l'efficacité du travail engagé par les enseignants et les personnels éducatifs.

**Martine Tabouret**  
Vice-Présidente du Département de l'Ain déléguée aux collèges, aux affaires scolaires, à la jeunesse et à l'enseignement supérieur

« Il était attendu depuis longtemps ! Je me réjouis qu'enfin la construction du nouveau collège et du gymnase ait débuté. Je tiens à remercier Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain, et Damien Abad, son prédécesseur, mais aussi Martine Tabouret, Vice-Présidente du Département, et tous les élus de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée pour leur engagement. Ensemble, nous avons fait face à de nombreuses contraintes (techniques, financières, environnementales...) et nous pouvons être fiers de voir aujourd'hui le projet se concrétiser. Nous mettrons tout en œuvre pour que le collège et le gymnase puissent ouvrir pour la rentrée de septembre 2023 ».

**Marc Péchoux**  
Conseiller départemental du canton de Trévoux

« Je suis soulagée et heureuse de voir enfin démarrer les travaux du collège de Saint-Didier-de-Formans car les enfants du secteur méritent de bonnes conditions d'études. La construction d'un nouvel établissement scolaire sur le canton était, en effet, indispensable compte-tenu de l'évolution démographique de notre territoire et de l'état de l'actuel collège de Trévoux dont la rénovation aurait été compliquée et coûteuse. Je tiens à remercier chaleureusement pour leur patience les équipes du collège Jean Moulin, mais aussi les parents qui ont compris les délais nécessaires à la réalisation de ce projet ».

**Nathalie Barde**  
Conseillère départementale du canton de Trévoux



## CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Situés en périphérie de Saint-Didier-de-Formans, à la frontière de Trévoux, Toussieux et Sainte-Euphémie, le collège et le gymnase prendront place dans un parc de 3 hectares acquis par la Communauté de communes. La maîtrise d'ouvrage des travaux a été confiée au Département. Le cabinet Barillot\* à Bourg-en-Bresse a été choisi pour élaborer le projet architectural.

Le collège pourra accueillir 30 classes, soit 750 à 900 élèves. Il sera implanté sur une emprise de 3 860 m<sup>2</sup> et comprendra deux étages. La cour s'étendra sur 4 189 m<sup>2</sup>. Un bâtiment de 5 logements, des parkings pour les voitures et les cars scolaires, mais aussi des espaces verts et un bassin de rétention pour la récupération des eaux pluviales compléteront le projet.

\* Equipe de maîtrise d'œuvre : Architectures Barillot (mandataire) / LP Vernay / Synapse Construction / Cabinet Frairot / Archigraph / Rez'on / Atelier Chardon Paysages



Le gymnase sera réparti en deux salles : une salle multisport de 1080 m<sup>2</sup> avec un emplacement réservé pour une possible implantation future d'un mur d'escalade et une salle d'activités de 170 m<sup>2</sup>. A cela s'ajoute 250 places en tribune, des vestiaires (2 hommes et 2 femmes et 2 vestiaires pour les arbitres), des sanitaires, des rangements, un espace bar avec réserve, une salle des professeurs, une salle de réunion et un espace extérieur avec une piste d'athlétisme de 100 mètres. Ce gymnase sera utilisé d'une part par les élèves du collège mais également par les associations du territoire sur les créneaux hors temps scolaire. Le gymnase viendra compléter l'offre des équipements déjà disponibles sur le territoire.

## EN CHIFFRES

→ **Coût du projet (études, travaux, frais divers) : 27 M€ TTC**

- Collège : 18,8 M€
- Gymnase : 6 M€
- Parties communes et autres frais : 2,2 M€

→ **Financement**

- Collège et logements : 100 % Département de l'Ain
- Gymnase : 100% Communauté de communes Dombes Saône Vallée
- Parties communes : 80% Département de l'Ain ; 20 % Communauté de communes Dombes Saône Vallée